

APPEL À PROJETS

Aide aux investissements des entreprises agroalimentaires en région Bretagne

Jusqu'à

700 K€

en subvention



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI, Grandes Entreprises
et coopératives sous
conditions

FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

De 10 à 40% en fonction
de la taille de l'entreprise
(+ bonification 15% si
reprise d'une friche)

PÉRIODE

Jusqu'au 26 Mars 2027

FINANCEURS



QUELS PROJETS ?

L'appel à projets vise à soutenir la compétitivité des entreprises agroalimentaires qui transforment, conditionnent et commercialisent des matières premières agricoles en leur permettant d'investir dans du matériel productif sur leurs sites bretons.

Il s'appuie sur les objectifs de la région qui sont :

- ↳ Soutenir la compétitivité des entreprises agroalimentaires bretonnes
- ↳ Contribuer pleinement au défi de la souveraineté
 - En les accompagnant dans l'acquisition en matériels de process performants
 - En les encourageant à s'engager dans une démarche de transition environnementale et sociétale

Les dépenses éligibles à cet appel à projets sont notamment celles ayant pour objet :
la transformation et/ou le conditionnement de produits agricoles et/ou transformés que le produit fini soit ou non un produit agricole

Exemples : matériels liés au process de transformation, au conditionnement/emballage des produits et notamment les matériels qui améliorent les conditions de travail des salariés, le matériel de process permettant des économies d'énergie, d'eau, des déchets, permettant d'améliorer la qualité et la sécurité des produits.

QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises peuvent prétendre à une aide publique significative :

- ↳ Sous forme de **subvention**,
- ↳ Pouvant représenter jusqu'à **40% des dépenses éligibles** (+ bonification de 15% si reprise de friche)

POINTS DE VIGILANCE

Ce dispositif s'adresse à un large panel d'acteurs agroalimentaires, notamment dans les secteurs :

- ↳ Transformation de viande (**NAF 1011Z, 1012Z**),
- ↳ Produits laitiers (**NAF 1051C**),
- ↳ Fabrication de plats préparés (**NAF 1085Z**).

Notre retour d'expérience montre que les projets les plus fortement soutenus sont ceux qui combinent :

- ↳ **Modernisation des équipements de production**,
- ↳ **Amélioration de la performance environnementale** (énergie, eau, déchets),
- ↳ **Enjeux RH / conditions de travail**.

Une attention particulière est portée à la structuration du projet et à la démonstration des gains (économiques, environnementaux et sociaux).

Acteur de référence du conseil en financements publics, ABF c'est :

23

Années
d'expérience

140

Collaborateurs
(docteurs, ingénieurs, ...)

15Mds€

De projets
financés depuis 2013

8

Bureaux
en France

ABF

tinexta
innovation
hub

in www.abfdecisions.fr

Pour nous contacter

02 47 60 93 40

contact@abfdecisions.fr